



ORDRE DU JOUR
Assemblée générale 2017-2018 de
l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
2^{ème} Assemblée générale ordinaire
Automne 2017
27 septembre
16h00
A8-334

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Isabelle Simard constate le quorum à 16h30 et ouvre l'assemblée.

2. Désignation du preasidium

Isabelle Simard suggère Alexis Lauzier à la présidence d'assemblée et Marc Cordahi au secrétariat d'assemblée.

Nicolas Delisle-Godin appuie

AU

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 septembre 2017

Isabelle propose l'adoption du procès verbal. Catherine Arsenault appuie.

AU

4. Adoption de l'ordre du jour

Frédérique Turcot propose l'adoption du jour. Felix Wang appui.

Myriam propose l'ajout du point que l'AGED se positionne sur l'accès à la justice. Isabelle Simard appuie.

AU

Isabelle Simard propose l'ajout de points. Chloé Valiquette appuie.
AU

Daphné propose de mettre le point de chanson de droit à la fin. Chloé appuie.

Pour que le point soit expliqué.
Chloé propose de le mettre en point flottant.
AU

5. FEDQ

Nicolas Delisle-Godin : parle de la Fédération étudiante de droit civil. En ce moment, on a la CADED, qui organise des conférences pour les associations de droit civil. Le projet de la FEDQ est de faire une fédération avec ces facultés, pour avoir une voix qui porte un peu plus. Il faut la créer légalement. Laval, UdeM et UOttawa sont partantes. Le but est d'informer. Les personnes ressources travaillent sur un budget afin d'avoir une idée des ressources nécessaires. Ils cherchent un coordonnateur provincial. On cherche quelqu'un qui a des connaissances sur les associations mais aussi en politique et en associations nationales. Il dit que prochainement l'AGED va devoir se positionner pour ou contre l'affiliation.

6. FEUQ

Nicolas Delisle-Godin : La FEUQ va être dissoute. Durant leur dernière AG, il a été dit que les actifs vont être divisés par projets, et l'argent distribuée au prorata des membres de chaque asso. Il veut savoir si l'AG a des projets à ce niveau, afin d'aller se chercher une part de cet argent. On veut un projet qui va être rassembleur ou qui va avoir une ligne directrice afin d'aller chercher plusieurs petits projets et créer un super projet qui va donner plus de poids à notre demande.

Daphné Auger : Est-ce un projet pour l'AGED ou pour la FEUS ?

Nicolas Delisle-Godin : ça pourrait être un projet pour l'AGED, mais ça va devoir passer en Conseil des Membres, donc ultimement il faudrait que toutes les assos y consentent .

Nicolas Désilets-Laforge : le délai donné par la FEUS pour se pencher sur la question était beaucoup trop court. Il veut savoir d'où l'argent provient.

Nicolas Delisle-Godin : la dissolution a été confidentielle pendant un bon moment. Le délai FEUQ est le 1^{er} novembre mais le CM est le 1^{er} octobre d'où le cours délai pour se positionner. Il rappelle le calcul au prorata des membres. L'argent vient des actifs, fonds de roulement, après le paiement des créanciers. Mme Corriveau, avocat de la FEUQ et de la

FEUS aura le pouvoir discrétionnaire d'accepter ou refuser un projet, mais s'il est bien le montant va très probablement être accepté.

Nicolas Désilets-Laforge : comme on ne connaît pas le montant et que le délai est court, il veut donner une ligne large à Nicolas, exemple immobilisation genre un local de relaxation, etc. Il irait dans le sens d'un projet qui combine immobilisation et développement durable.

Nicolas Désilets-Laforge propose que Nicolas Delisle-Godin milite en faveur d'un projet qui combine immobilisation et développement durable

La proposition est appuyée par Mickael Deschenes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nicolas Delisle Godin réaffirme la possibilité de venir le voir pour tout projet.

7. UEQ (Flottant)

Nicolas Delisle-Godin : Il y a des discussions depuis deux ans sur une possible association de la FEUS à l'UEQ. Nicolas veut l'avis de l'AG à ce sujet, veut-on s'informer sur ce qui se passe à l'UEQ en ce moment.

Marylou Bernard : veut connaître la différence entre l'ancienne FEQ et l'UEQ.

Nicolas Delisle-Godin : C'est mitigé. Il y a des faits, comme les RGs et le mode de représentation, mais ça reste politique. Il a un biais et ne pourrait pas trop s'avancer personnellement. Voilà pourquoi il veut un mandat pour aller chercher l'information.

Nicolas Désilets propose de mandater Nicolas Delisle Godin d'aller s'informer sur l'UEQ et de rapporter l'information aux membres de l'AGED dans un délai raisonnable en incluant une présentation de l'UEQ aux membres de l'AGED

La proposition est appuyée par Daphné Auger.

AU

Marylou Bernard : Ce ne serait pas plutôt le rôle de l'UEQ de venir nous faire une présentation ?

Nicolas Delisle : Il est d'accord. Il connaît beaucoup de gens à l'UEQ donc ce sera assez facile de leur demander de venir

8. Comités

8.1. Comité des Arts

Mohamed : Présente le comité des arts mandat pour la des arts. Projets.

David : Organise des ateliers de la Fac. Divers types d'art. Détendre avant les examens

Ariane : Organise et supervise des activités aux deux domaines comme conférence par les juristes.

Lindsay : Compétitions pour l'intérêt sur l'art, muraille, poésie, court métrage.

Christophe : Vernissage des œuvres. Organisations de cocktails.

Les postes sont les suivants :

Mohamed : Représentant exécutif. Coordinateur du comité.

Ariane : Secrétaire générale assure les règlements et mandat

David : Subvention

Chris : Représentant aux affaires externe, Instagram

Lindsay : Affaire interne pour le comité pour les activités menées à terme.

Catherine Arsenault : Se pose à quel point il y aura un niveau de participation.

Mohamed : La faculté prend plus d'initiatives. Doyen l'a bien pris et propose plusieurs projets. L'administration est enthousiaste. Les étudiants sont curieux de voir ce que ça va donner.

Chloé : Questionne sur coordonnateur et projet interne

Mohamed : Coordonnateur. Responsable poste pour étudiant de première année.

Frédérique : Questionne sur le niveau de la FEUS versus sur la FAC de droit et chercher des subventions des cabinets.

Lindsay Jean : Rejoindre les étudiants en droit. Commence à quelque chose plus local et de relier le droit aux arts pour les autres facultés ensuite.

Frédérique : Se questionne sur le droit d'auteur

Mohamed : Mandat de viser un domaine en droit

Nicolas Delisle-Godin : Aime que les premières années soient enthousiastes à ce sujet. Pose une question sur la subvention de l'AGED et le montant.

Mohamed : \$1000 auprès de l'AGED.

Lindsay : Elle sait qu'ils doivent faire leur preuve en premier. Comité demande un gros budget.

Nicolas Delisle-Godin : Vous avez fait une mention de sollicitation de cabinet, mais Catherine Bernard est la seule qui peut solliciter des cabinets. Soyez conscient de cette situation.

Chloé : Ça va avec le droit et permet au membre d'en connaître plus sur les arts ça serait bénéficiaire aux étudiants. Une bonne initiative.

Nicolas Delisle-Godin propose de recommander au CA de l'AGED d'adopter l'article qui intégrerait le comité des arts.

Catherine Arsenault appuie.

Demande de vote :

Abstient : 6

Pour : 32

Contre :

Proposition adoptée à l'unanimité avec abstention

8.2. Comité Droit de la Santé

Arielle Reeves-Breton : fondatrice du comité sans filiation de l'AGED. Elle veut s'affilier à l'AGED. 3 activités en hiver. Organisé deux autres conférences sur la bio et les cigarettes électroniques. Tenu deux activités de 5-7. Formation RCR. Demande \$140-\$150 à l'AGED. Pour que le cabinet puisse se déplacer. Conférence ne nécessite rien sauf le coût de déplacement. Sensibilise les étudiants aux enjeux.

Les postes sont :

- Président
- VP exécutif (bras droit)
- secrétaire générale
- trésorier
- responsable réseaux sociaux
- VP première année
- Science de la vie en BAC en droit
- Représentant de la maîtrise.

Nicolas Bastien : Questionne pour le représentant de science de vie

Arielle R-B: N'importe qui de science de vie. Seulement pour la maîtrise pour ce poste

Nicolas: Intervention, vraiment confiance, du bon travail, très pertinent, surtout à Sherbooke, une bonne place à l'AGED.

Nicolas propose que l'AGED recommande au CA d'adopter un article créant le comité Droit de la santé au sein des Rg de l'AGED.

Nicholas Bastien appui.

Arielle : Elle a lu les règlements et l'article s'accorde avec tout.

Chloé : Questionne sur représentant exécutif.

Nicolas : Le CA à le pouvoir de faire des modifications.

AU

8.3. Show de la fac

8.3.1. Élection d'un représentant marketing (poste vacant)

Jason Gagné: spectacle de variété. Représentant de marketing a démissionné.

Jason Gagné propose James Tremblay pour combler le poste de représentant marketing au show de la fac

James accepte

James Tremblay : déjà commencé à travailler avec le show de la FAC.

AU

8.4. Création du Comité de Common Law

Chloé propose mise sur le bureau du point 8.4

AU

Antoine : Présentation du comité. Il y a un travail à faire pour intéresser les élèves en première année et ne peuvent pas voir la pertinence qu'on sensibilise les élèves par le biais de conférences.

Antoine propose que l'assemblée suggère au CA la création du comité de Common Law par l'ajout d'un article aux règlements généraux en ce sens sous réserve de la présentation d'un projet d'article au CA.

Isabelle Simard appuie.

Nicolas : Demande des règlements pour le CA

Daphné : Pertinence du comité.

Nicolas : Comité extrêmement pertinent. Droit privé avant de l'avoir étudié. Pour la deuxième année. Trouve pertinent.

Catherine : Common law aspect du droit. Appui le comité de common law. Pertinent.

Guillaume : Renforcer, étudiant common law. Aucune information de common law.

AU

6.4.1 Élection d'un représentant (caduque)

Antoine propose que l'assemblée suggère la candidature de Celya Belayadi au poste de coordinatrice du comité Common law sous réserve d'un appui de candidature effectué par le CA.

Jean-Christophe Côté appui

Jean-Christophe Côté : se questionne sur cette personne (Celya).

Nicolas : Suggère la candidature. Sous réserve de d'autre candidature

AU

9. Chanson de droit (flottant)

Daphné Auger : les facultés de droit ont une chanson pour événement d'intégration. Polémique à l'université Laval et Sherbrooke. L'année passée le comité a essayé de modifier la chanson et réintroduire la chanson en la modifiant en gardant les rimes mais pas le thème. Chanson dégradante et inapproprié. Questions sur d'autres faculté de droit mais pas actif durant l'été. Certaines FAC étaient intéressées à mandater notre externe de parler et réécrire. Proposition de faire un concours et comité de brain storming dans toute les FAC. Proposé par autres facultés. Argument pour la modification de la chanson.

Daphné Auger propose de mandater l'externe de l'AGED de discuter avec les autres facultés de droit afin de mettre en place un projet de réforme/création de la chanson de droit.

Nicolas appui.

AU

Nicolas Delisle-Godin : a discuté de la chanson de droit, deux associations ne la chante même pas. Ne sait pas si d'autres vont en parler.

Marc Cordahi : C'est quoi les paroles ?

Daphné Auger : On a les paroles.

Catherine : devrait proposer une nouvelle chanson. Certaine cohorte la chante encore. Au-delà des paroles. C'est une tradition. Tout le monde la connaît avant nous. En créer une nouvelle.

Catherine propose un amendement. Nic appui

Mariloup Bernard : d'accord avec le changement. Se demande à quel point de mandater la personne de travailler sur ça. On est pas le seul comité féministe.

Daphné Auger: L'idée de mandater l'AGED pour faciliter les contacts. Notamment, il y'a des associations qui ne la chante pas. Law game et promo de d'autre FAC. Et certain la chante dans les partys. Passant par les associations pour être sûr d'avoir une discussion sur la chanson.

Antoine Poirier-Godon : content du comité féministe. Veut voter pour cette proposition.

Nicolas Delisle-Godin : L'avantage de mandater l'AGED c'est que c'est plus facile de communiquer avec le monde en charge de la gestion.

10. Conseil de faculté

Justin Chenel : Poste proposé pour un élève en première année. Le poste a été offert à tout le monde et je suis encore enthousiaste de faire ce poste.

Nicolas Delisle-Godin : nommer quelqu'un au conseil de faculté. Important d'avoir un élève de première année à cause de l'importance du conseil.

Chloé Valiquette: Il fait qu'il soit au BAC et pas sur Le CE. Le décanat choisit qui siège dessus. Pour l'avenir il va falloir modifier les règlements généraux parce que la faculté ne veut pas changer.

Nicolas D-G : Il faut mettre de la pression sur la direction de la FAC. Ce n'est pas à la faculté de décider.

Laurianne Massie: Souligne que c'était à l'ordre du jour, logiquement on sait que le poste n'est pas fait pour nous. Décanat revient avec ça.

Marilou Bernard : Se Questionne pourquoi le décanat ?

Chloé Valiquette : Ils veulent que les premières années aye une place pour être plus inclus. Mais ils ont moins à contribuer

Marilou Bernard : Qui siège ?

Chloé Valiquette : Président de l'AGED, responsable aux affaires académique et une autre personne nommé. Il faut nous mandater pour faire des pressions sinon ça va pas changer.

Nicolas propose que l'AGED ayant pris note que le poste a été proposer aux premières années, maintiennent l'élection de Justin et de mandater Chloé Valiquette à faire des représentations auprès du Conseil facultaire au sujet du respect de la nomination par l'assemblée générale de l'AGED.

Jean-Christophe Côté appui.

AU

11. Semaine du bien-être

Chloé Valiquette: Alizé a présenté au CE la semaine du bien-être avant les examens pour que tout le monde reste en bonne santé

Catherine Arsenault : Faire quoi ?

Chloé Valiquette : Tisane, café, relaxation

Marc Cordahi : parle du « puppy therapy ».

12. Cahier de position

12.1. Mesures de soutien pour les étudiants vivant un deuil

Antoine Poirier-Godon : initiative parce que quand on vit un deuil, il n'y a rien de la part de la faculté pour soutenir l'élève. Le cas de cette personne. À la recherche de l'information. Désir une position de l'AG. Il faudrait avoir une position sur le droit pour venir montrer son point pour toutes les associations étudiantes ce dimanche. Gérer avec le rectorat. Dialogue entre la FEUS et le rectorat.

Antoine P-G propose que l'AGED se positionne en faveur de la création d'une politique qui vise à fournir les ressources et accommodements nécessaires aux personnes qui vivent un deuil d'un proche lors de leur parcours universitaire.

Jean-Christophe Côté appui.

AU

Jean-Christophe Côté : questionne sur quoi l'AGED peut faire.

Antoine P-G : Il y a déjà des politiques prévues pour d'autres cas similaires et déjà des précédents. Il faut la revendication au bon échelon.

Nicolas D-Godin : Je vais l'amener ce dimanche. Il y a des positions sur la santé mentale mais pas pour le deuil. Rare que des associations sont contre.

12.2. Que l'AGED se positionne sur l'accès à la Justice

Meriem Barhoumi :_Coordonnatrice pro-bono pour deux propositions. Accès à la justice comme l'UQAM inscrit dans leur charte.

12.3. Étudiant en droit d'aider

Meriem :_Mars dernier informer les acteurs pour la lutte contre l'inaccessibilité à la justice. Compare avec les collègues des autres provinces. Les élèves en droit ne peuvent pas aider. 2 exemples : défense des contrats d'Ottawa pour dans la rue. Étudiants d'Ottawa aident pour document avec la cour. Projet en droit de la famille. Pro-bono. Le but, c'est queles personnes ne sont pas admissible et litige en droit familiale et étudiant offrent des informations juridiques. 4500 formulaires remplis. Au Québec impossible de répliquer (Fichier va venir pour l'AGED). Demande le support de l'AGED. Support pour la page pour supporter la cause.

Voir document en Annexe sur la page Facebook de l'AGED pour proposition,

Meriem propose que l'AGED supporte le projet de Pro-bono.

Justin appui.

Nicolas D-G : Invite à voter pour. Plusieurs universités se mobilisent. Chapeau pour cette proposition.

Meriem : Le fait de supporter ce projet permet que les activités cliniques puissent changer pour rendre ces activités plus intéressantes.

AU

13. Budget

Mickael Deschênes : disponible en ligne. Enveloppe de l'année passée et l'enveloppe utilisée et enveloppe approuvée. Détaillées en huit heure de CA.

Justin Chenel : Questionne demande d'année en cours

Mickael D.: donne une réponse directe.

Catherine Arsenault propose d'adopter le budget tel que présenté. Justin Chanel appui.

AU

14. Varia

Antoine : Merci de rester. Les points qui sont amenés en AG sont importants et ils peuvent faire une différence. Si vous éprouvez des irritants durant les AG parlez-en aux membres du CE de l'AGED.

15. Fermeture de l'Assemblée générale

Fermeture à 18h40.